

**LE BLANC (36) – France**

**Dimanche 12 août 2007**



# *9<sup>ème</sup>* **EXPOSITION NATIONALE D'ÉLEVAGE**

**Club du Barbet du Lagotto  
et autres chiens d'eau**



Barbet



Lagotto



Cao de  
agua



Perro de  
agua



Wetterhoun



American  
Water  
Spaniel

**Jury : Mrs J-J. DUPAS , J. GOUBIE & L. BRUN ( France )**

**Renseignements : Nathalie HEGER au 02 37 26 46 13**

**Feuille d'inscription – Photocopie possible – Clôture le  
25/07/2007**

## REGLEMENT DE L'EXPOSITION

**HORAIRES DE L'EXPOSITION** : Accueil à partir de 8h30. Début des jugements à 9h30.

**AFFICHAGE** : Les exposants sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45cm de hauteur x 35cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce de portées à vendre. L'introduction de chiots dans l'exposition est rigoureusement interdite. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

**ANNULATION** : En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGES** : Les chiens doivent être la propriété de l'exposant.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements.
- les engagements au poteau le jour de l'exposition ; seuls les lots d'élevage, la classe élevage, les couples et paires seront autorisés.
- toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition.

Lorsque le chien est engagé dans une classe dite individuelle, il est perçu un droit d'engagement.

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à l'association, même si l'exposant ne peut présenter son chien.

**SERVICE VETERINAIRE** : Le Service Vétérinaire sera assuré par un docteur-vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition : des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits ainsi que des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel !

**PARTICIPATION AUX FRAIS** : Les tarifs en vigueur sont ceux inscrits sur la feuille d'engagement.

**RECLAMATIONS** : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-là sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure des événements qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 80 Euros qui restera acquise au Club du Barbet, Lagotto et Autres Chiens d'Eau si, après examen, elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés immédiatement et sans appel par les membres du comité du Club du Barbet, Lagotto et Autres Chiens d'Eau dans le cadre général des textes de la SCC.

**SANCTIONS** : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses associations affiliées :

- les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur
- ceux qui auront fait une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiront au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la Société Centrale Canine
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

## DANS QUELLE CLASSE ENGAGER VOTRE CHIEN

**CLASSE INTERMEDIAIRE** : Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois. Classe donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe ouverte et travail.

**CLASSE OUVERTE** : Pour les chiens âgés de 15 mois et plus. Classe donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et travail.

**CLASSE TRAVAIL** : Pour les Barbets âgés de 15 mois et plus titulaires du BTE. Classe donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe ouverte et intermédiaire.

**CLASSE CHAMPION** : Réserve exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation), âgés d'au moins 15 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

**CLASSE JEUNE** : Pour les chiens âgés de plus de 9 mois et de moins de 18 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

**CLASSE PUPPY** : Pour les chiens âgés de plus de 6 mois et de moins de 9 mois. Cette classe ne donne pas le droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien.

**CLASSE BABY** : Pour les chiens âgés de plus de 3 mois à moins de 6 mois. Cette classe ne donne pas le droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien.

**CLASSE VETERAN** : Pour les chiens âgés d'au moins 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

Sont considérées comme classes individuelles, les classes : intermédiaire, ouverte, travail, champion, puppy, baby et vétérans.

### Autres classes devant être constituées sur place :

**ELEVAGE(chiens ayant le même affixe)** : Pour au moins 3 et au plus 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents.

**LOT D'ELEVAGE** : Pour un sujet mâle ou femelle accompagné de minimum 3 et maximum 5 de ses descendants directs au 1<sup>er</sup> degré.

**PAIRE** : Pour 2 chiens de même race et variété, de même sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, appartenant au même propriétaire.

**COUPLE** : Pour 2 chiens de même race et variété, de sexes différents, déjà engagés dans une classe individuelle, appartenant au même propriétaire.

**Très important** : Se munir du carnet de santé, de la carte d'identification et du certificat de vaccination antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger.

# 9<sup>ème</sup> EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE

**Jugement à partir de 9 heures 30**

**La clôture irrévocable et définitive des engagements est fixée au 25 Juillet 2007**

## *Feuille d'engagement*

Attention une feuille par chien – un chien par feuille ( Faites des photocopies)

Nom du chien – Dog's name : .....

Race – Breed : ..... Sexe – Sex : ..... Né(e) – DOB : .....

Pour les CAO de Agua : poil bouclé (curly) - poil ondulé (wavy)

N° du livre des origines – Registration number : ..... Identification – Tattoo or Chip : .....

Père – Sire : .....

Mère – Dam : .....

Producteur – Breeder : .....

Propriétaire – Owner : .....

Adresse - Address : .....

Code Postal – Zip code : ..... Ville – City : ..... Pays - Country : .....

Téléphone - Phone : ..... E-mail : .....

Fait à : ..... le : .....

Lu & approuvé, signature du propriétaire :

## **Participation aux frais d'organisation**

Classes dans lesquelles le chien peut-être engagé (Un chien ne peut être engagé que dans une seule classe)	Somme à payer	TARIFS Fees		Tarif réduit pour membre
Intermédiaire – Intermediate (15 à 24 mois)		1 <sup>er</sup> chien (catalogue compris)	29 Euros	24 Euros
Ouverte – Open (âge minim 15 mois)		2 <sup>ème</sup> chien	23 Euros	18 Euros
Travail – Working (Barbets ayant le BTE)		3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> chien	21 Euros	16 Euros
Champion (âge minimum 15 mois)	Joindre justificatif	A partir du 5 <sup>ème</sup> chien		Gratuit
Jeune – Junior (9 à 18 mois)		Puppy , Baby et vétérân	17 Euros	12 Euros
Puppy (6 à 9 mois)		Paire ou couple	17 Euros	12 Euros
Baby (3 à 6 mois)		Elevage		Gratuit
Vétéran (à partir de 8 ans)		Lot d'Elevage		Gratuit
<b>Total des engagements</b>		TAN Eau / TAN Truffe		Gratuit
<b>Inscriptions à faire sur place</b>				
Lot d'Elevage – Progeny group (sujet mâle ou femelle avec minimum 3 et maximum 5 de ses descendants directs)				
Elevage – Breeder group (3 chiens minimum et 5 maximum nés chez le même éleveur)				
Couple avec :		TAN Eau (Rayer la mention inutile)	Oui - Yes	Non - No
Paire avec :		TAN Truffe	Oui - Yes	Non - No

**Règlement par chèque libellé à l'ordre du Club du Barbet, Lagotto et Autres Chiens d'Eau**

**(Les exposants étrangers paieront sur place en Euros- Foreigners will pay at the show)**

**Les engagements accompagnés de leur règlement sont à envoyer à – Entries must be sent to :**

**Nathalie HEGER**

**17 rue aux Juifs**

**28630 MIGNIERES**

**Tel : 02 37 26 46 13 pour tout renseignement**

**E-mail : [lesblesdorchartrains@wanadoo.fr](mailto:lesblesdorchartrains@wanadoo.fr)**

## Plan d'accès :



## HEBERGEMENT :

**Hôtel du THEATRE** – 2 bis rue Gambetta – 36300 LE BLANC – Tel 02 54 37 68 69

**Hôtel de ILE d'AVANT** – 69 av P. Mendes France – 36300 LE BLANC - tel : 02 54 37 01 56 – site : [www.iledavant.com](http://www.iledavant.com)

**Hôtel le SAUMUR** – le Bourg, RN 151 – 36800 CITRAY  
Tel 02 54 47 04 00

**CAMPING de l'ISLE d'AVANT** - Route de Châteauroux – 36300 LE BLANC Tel : 02 54 37 88 22

**GITES** : <http://perso.orange.fr/tourisme.leblanc/Meuble.htm>

## Programme :

### Samedi 11 après midi :

- Toilettage du Lagotto séance animée par Brigitte BEGO-DUPARC
- 16 h - Conférence animée par un Docteur Vétérinaire spécialiste des problèmes articulaires (Dysplasie coxo fémorale) et de la reproduction.
- Samedi soir : Dîner au Restaurant de l'Hôtel de l'Île d'Avant – LE BANC (pensez à réserver votre repas les places étant limitées - inscription sur le tableau ci-dessous). A l'heure de l'impression de ce document nous négocions les tarifs.

### Dimanche 12 :

- Accueil des exposants à 8h30, les jugements débiteront à 9h30.
- 12h30 : Apéritif convivial suivi d'un buffet servi par le traiteur de LE BLANC (prix du buffet/personne 12 euros)
- prélèvement en vue de l'identification génétique de votre chien (Laboratoire Labogéna)
- Veuillez remplir le tableau ci-dessous et le transmettre à Renée RAULT 18 rue Foch 77590 Chartrettes  
E-mail : [raultrg@aol.com](mailto:raultrg@aol.com)

### Lundi 13 :

- TAN
- Animation d'un stand de toilettage animé par Céline SOULIER toiletteuse professionnelle.
- Le travail chez le Barbet : animé par François-Michel PELLETIER

Nom- prénom :	OUI	NON	Nombre
<i>Tel :</i> _____ <i>E-Mail:</i> _____			
Je participe au buffet du dimanche midi			
Je participe au repas du samedi soir			
Je souhaite faire un prélèvement en vue de l'identification génétique de mon chien			



# PRO PLAN

LE NOURRIR ET LE PROTÉGER